

# Tout-Droit

Nouvelle série

(No 34)

Bulletin de l'En-Droit de Laval

Été 2014

Gratuit

Voué à la promotion et à la défense des droits en santé mentale

(450) 668-1058

## Convocation

L'assemblée générale annuelle de l'En-Droit de Laval se tiendra le mardi 10 juin 2014 à 13h00 à la Salle Saint-Louis, 55 rue Saint-Florent près du Boul. Des Laurentides. Un souper au poulet suivra à 17h00 et il y aura de la musique ensuite. Veuillez nous confirmer votre présence en téléphonant à l'accueil au 450-668-1058.

### Ordre du jour :

0. Présentation du document.
1. Discours d'ouverture et constatation du quorum.
2. Nomination à la présidence et au secrétariat.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2013.
5. Lecture et adoption du rapport des activités 2013-2014.
6. Lecture et adoption du rapport politique 2013-2014.
7. Lecture et adoption du rapport financier 2013-2014 et nomination d'une firme pour la vérification comptable de l'année 2014-2015.
8. Prévision budgétaire 2014-2015.
9. Planification et orientation pour 2014-2015.
10. Code d'éthique.
11. Élection au conseil d'administration.
12. Varia.

### Activités du mardi

#### Les activités commencent à 14h00

**3 juin : Conférence : Présentation du plan d'action pour l'année 2014-15.**

**10 juin: Assemblée générale annuelle de l'En-Droit de Laval.**

17 juin : Film : Temple Grandin

**8 juillet : Barbecue populaire sur le logement social**

**29 juillet : Conférence : Homosexualité et répression : Le suicide de Tchaïkovski : La symphonie pathétique.**

**5 août : Conférence : Nos droits contre les contraventions de la route.**

**12 août : Conférence : Robert Schumann et la santé mentale.**

19 août : Film : Les fous de la pub.

**26 août : Conférence : Psychoses : Aspects légaux.**

**9 septembre : Conférence : Les droits et la sexualité : Recours face aux sévices sexuels.**

**16 septembre : Conférence : Les droits et la sexualité : Droits des gays, lesbiennes et transgenre.**

**23 septembre : Conférence : Électrochocs et contention.**

**Tout-Droit** Bulletin publié par l'En-Droit de Laval

Les membres et les amiEs de l'En-Droit peuvent le recevoir gratuitement. Tirage: 800 copies.

Responsable du bulletin: Michel Grenier

Adresse: L'En-Droit de Laval

119B, Boul. Des Laurentides  
Laval, Québec, H7G 2T2

Téléphone: (450) 668-1058

Télécopieur: (450) 668-7383

Ligne sans frais : 1-877-668-1058

Courriel: [endroit@bellnet.ca](mailto:endroit@bellnet.ca)

Internet: [www.endroitlaval.com](http://www.endroitlaval.com)

**La société nous estropie, nous épuise et nous rend fous.**

**Pour vivre en santé et trouver le bonheur, il faut travailler à la changer.**

## Le centre-masse

Voici un article écrit dans le Soleil de Québec qui est très révélateur sur l'attitude des policiers vis-à-vis des personnes en crise. Une raison de plus de se sentir en insécurité en présence des forces de l'Ordre!...

Publié le 23 avril 2014 à 05h00

[http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/chroniqueurs/201404/22/01-4759874-le-centre-masse.php?fb\\_action\\_ids=501581956631804&fb\\_action\\_types=og.recommends](http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/chroniqueurs/201404/22/01-4759874-le-centre-masse.php?fb_action_ids=501581956631804&fb_action_types=og.recommends)

MYLÈNE MOISAN Le Soleil

(Québec) Fait vécu. Des policiers sont appelés chez Joe Bine, qui ne s'est pas présenté à son rendez-vous à l'hôpital. Joe Bine refuse d'y aller, il s'enferme dans sa chambre avec un sabre, menace de tuer tout le monde. Il tente de se sauver en sautant du balcon, atterrit sur le trottoir. Il est tout nu.

Joe Bine ne va pas bien.

Les six policiers finissent par immobiliser notre Joe Bine, l'embarquent dans la voiture, l'emmènent à l'hôpital. Ils lui enfilent l'«argentino», une version pyjama de la camisole de force. On lui dit qu'on fait tout ça pour son bien.

En théorie.

Joe Bine est atteint d'une maladie mentale, un juge lui a imposé une ordonnance de traitement. Lorsqu'il ne se présente pas à l'hôpital, les policiers sont aussitôt appelés pour aller le chercher. Il y a plein de Joe Bine dans la ville, de plus en plus. Chaque fois, c'est une histoire qui peut mal finir.

«C'est comme utiliser un 12 pour attraper une mouche». Ne pas la tuer, surtout. L'image est de Benoit Côté, directeur de PECH, un organisme dédié aux gens atteints de maladie mentale. «Les hôpitaux jouent le livre, ils appellent la police. C'est clair qu'ils ne veulent pas prendre de risques.»

Les policiers non plus ne veulent pas prendre de risques. Les gens de PECH sont appelés pratiquement à chaque intervention, à toute heure du jour ou de la nuit. Il y a toujours une personne de garde, qui peut se déplacer au besoin. «Ça diminue les risques de gaffes.» La formule est unique au Québec.

Depuis deux ou trois ans, les interventions pour des problèmes de santé mentale se multiplient, les appels chez PECH aussi. Il y en a eu environ 700 l'an passé, le téléphone ne déroutait pas. «On connaît depuis janvier une augmentation de 30 %.» Mais, évidemment, les ressources sont les mêmes.

On a appris de la mort de Claudio Castagnetta, en 2007. Vous vous souvenez, c'est ce gars qu'on a arrêté pour désordre public sur la rue Saint-Joseph, qu'on a trimbalé entre la prison et le palais de justice, alors qu'on aurait dû l'emmener à l'hôpital. C'est ce gars qui aurait pu ne pas mourir comme ça.

Les policiers l'ont traité comme un délinquant, point. Aujourd'hui, les policiers appelés pour des troubles mentaux savent que leurs certitudes ne tiennent pas.

Les policiers n'aiment pas ces interventions-là. J'en ai rencontré un récemment, qui m'a expliqué comment ça se passe sur le terrain. Il n'aime pas ça quand il lit dans les journaux que les policiers ne réfléchissent pas avant d'agir, qu'ils sont trop vite sur la gâchette. Il m'a raconté des histoires, des anecdotes, qui auraient pu ne pas être cocasses si elles avaient fini dans un bain de sang.

Il m'a expliqué la marche à suivre quand la personne en face a une arme blanche dans les mains, que ce soit un couteau ou un marteau. «Ça peut blesser gravement, on n'a pas le choix de réagir.» Et ce n'est pas simple. Pour le poivre de Cayenne, il faut être assez proche, même chose pour le Taser, qui a aussi ses limites. «Si la personne a des vêtements épais, ça ne marche pas.»

Le Taser l'hiver, on oublie ça.

## Le centre-masse (suite) L'art

Et un fusil avec des balles de caoutchouc? Dangereux pour le policier si la personne en face ne les sent pas.

Des fois, la seule option qui reste, c'est le gun. C'est ce qui s'est passé dans le cas d'Alain Magloire, abattu le 3 février à Montréal. Il brandissait un marteau, était complètement à côté de ses pompes. Le policier m'a expliqué qu'il est inutile de tirer dans les genoux, impossible de viser la main.

On tire où alors? «Dans le centre-masse.»

Dans un monde idéal, une personne atteinte de maladie mentale ne devrait pas devenir un «centre-masse» à abattre. Dans un monde idéal, une personne atteinte de maladie mentale ne devrait pas se droguer.

Là-dessus, comme sur bien des choses, le policier et Benoit Côté s'entendent. «Le vrai problème, c'est la drogue». De la drogue cheap, chimique, qui bousillera le plus sain des cerveaux. Il y a en a partout, de plus en plus cheap, de plus en plus chimique. Il y a aussi les pharmacies, qui alimentent à leur insu des dépendances aux médicaments d'ordonnance, Vicodin, OxyContin et compagnie.

«Si c'était juste des cas de psychiatrie, ça ne serait pas si pire, mais quand il y a de la drogue, ça devient très imprévisible. On est intervenus une fois pour une ordonnance de traitement, le gars était dopé, on était quatre agents à se relayer pour se battre avec, pour arriver à le maîtriser.»

Benoit Côté pense que les ordonnances de traitement devraient être appliquées par des intervenants en santé mentale, qui ne débarquent pas «avec leur fusil à la ceinture, avec le son de leur radio dans le piton». Des intervenants qui ont plus le tour de parler avec Joe Bine. «C'est notre *job*, ça»

Et, pendant ce temps-là, les policiers pourraient faire leur job à eux, traquer les vendeurs de drogue. Ça ne peut pas marcher, c'est trop simple.

Rien qui ne soit plus en lien avec l'inconscient profond que l'art. En effet l'art parle à l'âme. L'inspiration n'est pas une démarche consciente et rationnelle, c'est quelque chose qui sourd au creux de soi. Et les images que développe l'art interpellent sans qu'on ne puisse mettre le doigt sur ce qui nous interpelle. Devant un tableau d'art on voit comme c'est beau...quoi au fait...cette métaphore artistique qui nous suggère quelque chose sans qu'on ne sache c'est quoi tout en ressentant son esthétisme, tout en entendant son langage mystérieux nous parler.

Ce tête-à-tête avec une oeuvre nous rend complice de cette chose indéfinissable qui habite bien des choses de la vie: le noumène de la gourmandise, de la folie, du je ne sais quoi qui est là sans qu'on ne sache où exactement et sous quelle forme. C'est à l'art de le deviner, de l'exprimer, de le révéler. La démarche ne doit pas être consciente, mais inconsciente.

Les plus grands artistes ont été involontaires en quelque sorte. Les abstractions d'un Picasso ont fusé de sa palette et il a dansé sur une mer de coloris. Pour ce qui est des oeuvres plus conventionnelles d'un Rembrandt, ce n'est pas tant dans le produit final que dans le faire, dans l'intuition de la main qui doit traduire ce qui est en trois dimensions en deux. Ce flottement de la main sur le papier, ce trait que l'artiste burine ici plutôt que là pour donner plus de vraisemblance. L'art pour tout dire est essentiellement une inconscience, comme la folie. À nous de puiser à même nos délires les plus fous, sans censure, sans honte, avec toute la hardiesse artistique que ça prend pour créer.

L'En Droit croit que pour bien vivre sa souffrance ça prend une créativité qui rapprocherait de celle d'un artiste. Et pourquoi pas lier un à l'autre? Pourquoi ne pas chercher à rendre cette souffrance le plus esthétique possible, y ajouter un rinceau de fantaisie et une arabesque de drôlerie. Que ne se ferait-il qu'il ne nous serait possible un jour d'être les artistes fous de la vie?

Gary Stevenson

## Notre campagne de financement a été un succès

Durant l'année financière 2012-2013, nous n'avons presque pas eu de revenus autres que ceux provenant du gouvernement provincial. Pour l'année 2013-2014, nous avons mené une campagne de financement et nous avons été chercher près de 4000\$ en revenus non gouvernementaux. Certes, il y a eu 2000\$ provenant des députés et d'un conseiller municipal. La balance est venue de deux soirées de financement comprenant un don de 1000\$ des Chevaliers de Colomb et un autre 1000\$ en dons individuels.

L'argent est certes bienvenu. Il est vrai que pour 2013-2014, nous n'avons pas vraiment besoin de cet argent à court terme. Par contre, pour la prochaine année financière, les choses risquent d'être différentes. Nous voulons maintenir notre capacité d'intervention et nous arrivons dans notre 25<sup>e</sup> année d'activité et ça se fête. Pour supporter notre vie associative et notre mandat de défense collective des droits, l'exiguïté de nos locaux représente un obstacle. Si nous avions l'argent, il serait possible de louer tout l'édifice où nous sommes actuellement situés.

Une des forces de L'En-Droit est l'implication de ses membres. Cela a ressorti fortement durant la campagne de financement. L'implication s'est faite sous plusieurs plans comme celui de la recherche de commandite, la cuisine, le service de la bouffe, l'organisation des salles, l'accueil des participantEs, etc. Parmi les membres de L'En-Droit, nous retrouvons un vaste bassin d'expérience et de compétences que l'organisme tente de mettre en valeur. Cela est conforme avec une philosophie de réappropriation du pouvoir.

L'ancien gouvernement avait annoncé une augmentation des sommes dévolues aux organismes communautaires. Nous ne savons pas encore si le nouveau gouvernement va maintenir cet engagement. L'avantage de ces sommes est quelles sont dévolues à la mission globale de l'organisme. Cela veut dire que l'organisme a une marge de manœuvre dans l'utilisation de ces sommes. Concrètement, pour un organisme démocratique comme L'En-Droit de Laval, il appartient aux membres de déterminer où va aller les sommes et non pas un bailleur de fonds. Étant donné que L'En-

Droit est un organisme démocratique, cela veut dire que les besoins de la population sont pris en compte.

Maintenant, si notre base le juge acceptable, nous pouvons accepter des sommes de bailleurs de fonds privés en autant que cela aille dans le sens de nos valeurs et des besoins de la population. Cependant, au cours des dernières années, les sommes de ces bailleurs de fonds se sont tariées. Par exemple, Centraide a dû réduire son aide aux organismes parce que ses campagnes de collectes de fonds n'ont pas rapporté autant que prévus. À Laval, la fondation de l'ancien maire Vaillancourt n'a plus beaucoup d'argent parce que personne ne veut s'associer à cette fondation. Cela veut dire que les bailleurs de fonds risquent davantage d'imposer leur vision des besoins qui ne correspond pas toujours aux besoins de la population.

Idéalement, il faudrait trouver des sommes de gens ou d'organismes qui acceptent les priorités que nos membres définissent démocratiquement. Nous défendons l'autonomie des organismes communautaires qui ont une pratique démocratique et, bien sûr, nous ne voulons pas d'ingérence extérieure. C'est principalement envers nos membres que nous sommes redevables, pas de ceux qui ont le cash. Cependant, nous devons être pratiques et chercher les organismes qui acceptent nos valeurs et qui désirent la prospérité de notre organisme.

Ces questions de financement seront discutées à la prochaine assemblée générale et lors de nos comités des droits. Il y a déjà des idées qui circulent mais toutes les bonnes idées sont bienvenues.

Richard Miron



## **Merci à nos commanditaires Invitation Émile Nelligan**

Merci à nos contributeurs

Les Chevaliers de Colomb

Les ex-députés Léo Bureau-Blouin, Suzanne Proulx. Les députés, Gilles Ouimet, Guy Ouellette, Rosanne Doré-Lefebvre, Alain Giguère, José Nunez Melo et François Pilon.

Merci aussi aux autres contributeurs et, à nos bénévoles, qui ont fait de cette campagne un succès:

Artiste Maude Dufresne, artiste DJ Paris,  
Artiste Michel le magicien, fournisseur  
Raymond Gagnon et Jean-Pierre Leclerc

Les commerces suivants :

Marcil  
(450) 667-0255

Quiznos  
(450) 667-6665

Vidéotron  
(450) 669-1965

Restaurant Vien Dong  
(450) 629-1661

Pet Nature Animaux  
(450) 687-5710

Jean-Coutu  
(450) 663-9160

D'ici et d'ailleurs et d'hier  
(514) 303-6603

Restaurant Minh  
(450) 629-2112

Provigo Laval, Concorde, 12av  
(450) 668-0793

Un jour ailleurs  
(450) 681-6550

Ekono Magik

Tout a été dit sur Émile Nelligan de sa naissance le 24 décembre 1879 à ses problèmes de consommation d'absinthe. De ses problèmes académiques au Collège de Montréal à son début de cours classique au Collège Sainte-Marie. On a parlé beaucoup de son premier internement à Montréal à la Retraite Saint-Benoît-Joseph-Labre, un asile tenu par les frères de la Charité (maintenant le Centre d'hébergement Pierre-Joseph-Triest) dans l'est de l'île de Montréal puis de son transfert définitif à l'asile Saint-Jean-de-Dieu (maintenant Hôpital Louis-H. Lafontaine) où il mourut le 18 novembre 1941. En pèlerinage littéraire des centaines d'étudiants s'arrêtent pour observer discrètement la devanture du 3686 avenue Laval où il a habité de 1886-1892 et celle du 3958 avenue Laval où il a habité de 1892 à 1899.

Tout le Québec se raconte sa célèbre récitation de la Romance du Vin au Château Ramesay le 26 mai 1899, au cours d'une séance publique de l'École Littéraire de Montréal.

Pour donner suite à mon cours sur Nelligan je vous propose une journée Nelligan cet été qui pourrait débiter devant l'ancien Collège Ste-Marie en marchant vers les deux maisons Nelligan de la rue Laval. Par la suite nous pourrions faire un retour au carré Saint-Louis pour admirer le monument Nelligan.

Enfin nous irions visiter ensemble le Château Ramezay pour terminer la journée en visitant le tombeau de Nelligan sur le Mont-Royal.

De la publication de son poème Rêve Fantasque sous le pseudonyme d'Émile Kovar lorsqu'il avait 16 ans à celle posthume de son œuvre le parcours de l'artiste est celui d'un être qui n'était pas fou mais qui a subi les jugements intempestifs d'une société conservatrice qui ne connaissait pas les effets psychotiques d'une intoxication éthylique à l'absinthe et qui n'appréciait pas la vie de bohème de l'artiste.

C'est donc une invitation à travers l'œuvre de Nelligan où nous lirons aussi quelques poèmes au Carré Saint-Louis, au Château Ramezay et au cimetière.

Laissez vos noms à Christine au 450 668-1058.  
Au plaisir de se réunir autour de Nelligan.

Pierre Castonguay

## Logement et prise de pouvoir sur sa vie

L'En-Droit de Laval trouve très importante la question du logement pour les démunis, plus particulièrement celles et ceux qui ont un problème de santé mentale et qui ont de la difficulté à se maintenir en place. On parle ici de gens qui risquent de se retrouver en itinérance chronique carrément à la rue.

Des expertEs comme l'universitaire Paul Morin affirment que le logement aide à la définition d'une sécurité ontologique chez les individus. Avoir un toit, un chez soi, c'est un droit de base. Le logement est un lieu où une personne peut se fixer des repères. Sans repères fixes, il est difficile de naviguer dans la vie. Quand on parle de droit, on parle de citoyenneté. Quand on parle de repères, on parle de confiance en ses moyens pour se débrouiller. Si on n'a pas ses repères, on n'a pas confiance en ses moyens. Si on pas droit à un logement, on ne se sent pas un citoyen lié à une société. La sécurité ontologique implique qu'on se reconnaît un rôle positif dans une société, c'est-à-dire qu'on se sent en mesure d'y contribuer et qu'on se sent acceptÉe par elle.

Que l'on n'ait pas de logement ne signifie pas que l'on n'ait pas de repères. On doit toujours s'en créer, sinon on ne peut pas naviguer. Par contre, le logement permet de stabiliser davantage les repères. Outre le fait de fournir un lieu où dormir en sécurité et de manière stable, il permet de se créer des routines qui fournissent des possibilités pour s'aventurer dans de nouvelles expériences de vie. Le simple fait d'avoir un lieu permanent où entreposer de la bouffe, des vêtements et d'autres biens pour l'entretien de tous les jours aide déjà à se sécuriser.

Quand un jeune quitte le nid familial et se prend un logement, il se sent souvent une personne émancipée. Il a bien sûr la responsabilité d'organiser son logement de manière à le rendre viable mais il a aussi la liberté de choisir comment l'aménager. Il est vrai que le choix est limité par ses ressources financières mais la possibilité de choisir est là tout de même.

La question du logement aide donc à reprendre du pouvoir sur sa vie au niveau individuel. C'est un début. Il est aussi possible que le logement aide à reprendre du pouvoir au niveau collectif. Par exemple, le projet d'OBNL d'habitation La Maison du Peuple est là pour aider des gens qui ont ou qui ont eu un problème de santé mentale de s'organiser collectivement de manière par et pour en vue d'avoir un milieu de vie pour mettre en commun des ressources. Ce projet collectif vise à démontrer que c'est possible de le faire, que c'est possible de battre les préjugés qui infériorisent socialement ces gens. C'est une lutte contre l'infantilisation sociale. C'est un lieu d'organisation concrète contre une oppression.

En juillet prochain, nous referons de nouveau un barbecue populaire sur la question du logement où on parlera comment mener la lutte pour améliorer son sort au niveau du logement.

Richard Miron

**Barbecue populaire**  
**Occupons Laval**  
pour du logement social  
Mardi 8 juillet 2014  
Parc des Prairies 12h00  
Infos: 450-668-1058  
[www.endroitlaval.com](http://www.endroitlaval.com)